Envoyé en préfecture le 15/09/2023
Reçu en préfecture le 15/09/2023
Publié le 15/09/2023
ID : 038-200030658-20230911-2023_141-DE

Communauté de Communes du Trièves

Avignonet - Château Bernard – Châtel en Trièves - Chichilianne – Clelles – Cornillon en Trièves - Gresse en Vercors – Lalley – Lavars – Le Percy - Mens - Monestier de Clermont – Monestier du Percy – Prébois- Roissard - Saint Andéol – Saint Baudille et Pipet - Saint Guillaume – Saint Jean d'Hérans - Saint Martin de Clelles – Saint Martin de la Cluze - Saint Maurice en Trièves – Saint Michel les Portes - Saint Paul les Monestier – Sinard – Treffort - Tréminis
300 chemin Ferrier - 38650 MONESTIER DE CLERMONT
Tél. : 04.76.34.11.22 - Fax : 04.76.34.13.37 - Courriel : accueil@cdctrieves.fr

2023/141 JF

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS, le 11 septembre, à 18 heures 30, le Conseil de Communauté dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à St Martin de Clelles, sous la présidence de Jérôme Fauconnier.
Membres en exercice : 41
Date de Convocation : 5 septembre 2023
Présents : Jérôme Fauconnier, Lydia Palazzi-Vallier, Eric Vallier, Alain Roche, Vincent Blanchard, Jean-Marc Bellot, Marie-Pierre Drain, Alexandre Eyraud Griffet, Sabine Campredon, Pierre Suzzarini, Gilles Barbe, Françoise Streit, Claude Didier, Jean-Louis Goutel, Caroline Fiorucci, Sébastien Besnard, Uta Ihle, Christophe Drure, Gilles Cléret, Alain Vidon, David Piccarretta, Eric Bernard, Hélène Rossi, Patrick Martinello, Joël Zoppé, Béatrice Vial, Christian Roux, Anne-Marie Fitoussi.
Suppléants avec voix délibérative : Marc Giraud
Suppléants sans voix délibérative : Jean-Luc Granier
Pouvoirs : Fanny Lacroix à Jérôme Fauconnier, Aymeric Faivre à Sébastien Besnard, Eric Furmanczak à Caroline Fiorucci, Danielle Montagnon à Françoise Streit, Robert Cuchet à Sabine Campredon, Fabienne Croze à Christian Roux, Yannick Faure à Alain Roche, Freddy Riotton à Hélène Rossi.
Votants : 37 Pour : 37

OBJET : MISSION DE SOUTIEN A LA FONCTION PARENTALE ET AU BIEN ETRE DE L'ENFANT ET SA FAMILLE : CYCLE D'ATELIERS POUR DEVELOPPER SES COMPETENCES PSYCHOSOCIALES

Dans le cadre du développement des actions collectives Familles à l'échelle du Trièves, la Communauté de Communes a décidé par délibération du 06 Mars 2023 de répondre à l'appel à projet du REAAP (Réseau d'écoute d'aide et d'appui aux Parents) financé par la CAF de l'Isère pour tous les projets relatifs à la parentalité en cohérence avec nos priorités d'actions et les besoins sociaux. Suite à la pandémie, le rythme soutenu a repris et nous observons que les parents se sentent fatigués et parfois démunis dans la relation avec leurs enfants.
Dans ce cadre, nous avons reçu une partie des financements issus de la CAF de l'Isère soit 2000 € et 2000 € et du Département pour le projet des ateliers parentaux.
Ces ateliers sont à destination de tous les parents du territoire, ce projet se déroule sous forme d'un cycle de 11 séances de 2h de formation/échange avec une psychologue
L'objectif est de permettre aux parents de développer des compétences psychosociales (CPS) repérées comme facteurs de protection physique et morale, pour le bien-être du parent, de l'enfant et de la famille.
Pour garantir l'engagement des parents, il est proposé une participation financière selon le quotient familial. Il convient de voter des tarifs afin de valider une participation des parents :

Quotient familial	Participation des familles l'ensemble du cycle
0-600	15 €
601-900	30 €
901-1200	45 €
1201 et +	55 €

Envoyé en préfecture le 15/09/2023
Reçu en préfecture le 15/09/2023
Publié le 15/09/2023
ID : 038-200030658-20230911-2023_141-DE

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **VALIDE** la participation financière des parents telle que définie dans le tableau ci-dessus
- **AUTORISE** le Président à signer et tout document en rapport.

Fait à Saint Martin de Clelles, le 11 septembre 2023
Le Président
Jérôme FAUCONNIER

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Préfecture le 15/9/23 *et de sa publication le* 15/9/23